NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

62 Nº 1 1935

L'Orient et Rome dans la fête du 2 Février

Édouard DE MOREAU

p. 5 - 20

https://www.nrt.be/es/articulos/l-orient-et-rome-dans-la-fete-du-2-fevrier-3506

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'ORIENT ET ROME DANS LA FÊTE DU 2 FÉVRIER

La fête du 2 février est une des plus anciennes fêtes chrétiennes, et, d'après ce que l'on dit, la plus ancienne des fêtes de la Vierge.

I. *A Jérusalem.*

« Le quarantième jour après l'Épiphanie est célébré ici (à Jérusalem), de la façon la plus solennelle. Ce jour, en effet, il y a procession vers l'église de l'*Anastasis*. Tous y participent et tout s'accomplit en ordre, avec grande joie, comme à Pâques. Tous les prêtres et l'évêque prêchent toujours sur le chapitre de l'Évangile (Luc, II, 21-39) [qui raconte] comment Joseph et Marie, le quarantième jour, apportèrent le Seigneur dans le Temple, et comment Siméon et Anne, la prophétesse, la fille de Phanuel, le virent. [On prêche aussi] sur les paroles qu'ils prononcèrent en voyant le Seigneur, et sur l'oblation que présentèrent les parents. Et après que tout s'est passé dans l'ordre et comme à l'ordinaire, on célèbre les mystères sacrés et puis on renvoie le peuple. »

Nous empruntons ce passage à la *Peregrinatio ad Loca Sancta*, précieux document de la fin du IVe siècle, qui fut découvert en 1884, par le bibliothécaire d'Arezzo, J.-Fr. Gamurrini, dans le dépôt dont il avait la garde (1). L'auteur de ce récit,

(1) *S. Silviae, quae fertur, peregrinatio ad loca sancta*, 26; édit. P. Geyer, dans *Itinera hierosolymitana*, vol. 39 du *Corpus Script. eccl. latin.*, p. 77. Vienne, 1898.

une femme, Éthérie, religieuse espagnole ou aquitaine de noble race, revint, sans doute en 394, d'un très long voyage en Orient. Elle se mit alors à raconter ses pérégrinations à « ses Sœurs » et elle leur décrivit en particulier, avec beaucoup de détails, les cérémonies liturgiques qui s'étaient déroulées sous ses yeux à Jérusalem. Après les offices quotidiens (Matines, Sexte et None, Vêpres), et ceux du dimanche (Vigile et Messe), nous assistons avec la pieuse pèlerine à toutes les réunions liturgiques de l'année, de l'Épiphanie à la Pentecôte, en passant par l'octave de l'Épiphanie, par le quarantième jour après l'Épiphanie, par le carême, — alors d'une semaine seulement, à Jérusalem, — par tous les jours de la semaine sainte, par le jour de Pâques, par le dimanche après Pâques, par le temps pascal et enfin par l'Ascension.

On remarquera dans le texte d'Éthérie qu'à Jérusalem, à la fin du IVe siècle, notre fête du 2 février se célébrait le 14 février. La raison en est bien simple. Alors notre Noël n'existait pas encore dans cette ville. Elle n'y fut introduite que vers 430, sous l'évêque Juvénal (424-488). Au IVe siècle, l'Occident plaçait la naissance du Christ, le 25 décembre, et l'Orient, le 6 janvier. De Rome, la Noël pénétra en Orient, et alors l'Épiphanie devint une commémoraison du baptême de Jésus. Au contraire, d'Orient l'Épiphanie pénétra en Occident et y reçut pour objet l'adoration des mages ou les *Tria miracula* dont nous parle un des répons de la fête (1).

Le « quarantième jour après l'Épiphanie », dit le texte d'Éthérie. Notre fête de la Purification ne porte pas encore, à cette époque, à Jérusalem, de nom spécial. Elle en recevra plusieurs dans la suite : l'*Hypapante*, ou *Hypante*, c'est-à-dire « la rencontre »; la fête de saint Siméon; la Présentation de Notre-Seigneur; la fête des Lumières, Luminaire ou Chandeleur; et, surtout — en Occident du moins — la Purification de la Sainte Vierge.

(1) B. Botte, *Les origines de la Noël et de l'Épiphanie*, dans *Textes et études liturgiques*, fasc. I. Louvain, 1932. Cet auteur démontre, pp. 19 et 20, que l'effort de Juvénal pour établir la Noël à Jérusalem n'y eut pas d'effet durable.

Mais bien qu'elle ne soit pas encore baptisée, cette fête se célèbre néanmoins avec une grande solennité, avec une allégresse que la dévote religieuse compare à celle de Pâques. Le peuple se rend en procession à l'église de l'*Anastasis*, c'est-à-dire de la Résurrection, où se vénère déjà le Saint-Sépulcre. La sainte messe commence. Le texte de l'Évangile est naturellement formé par le récit de saint Luc, II, 21-39. Après sa lecture, on passe à son commentaire, à l'homélie. Les prêtres présents s'acquittent de ce ministère, et puis l'évêque. Car, comme nous l'apprend ailleurs Éthérie : « Ici (à Jérusalem) existe la coutume que, de tous les prêtres assis autour de l'évêque, ceux qui le veulent prêchent, et, après eux tous, c'est le tour de l'évêque. Cela se fait toujours ainsi le dimanche, afin que la communauté soit entretenue d'une manière continue dans la Sainte Écriture et l'amour de Dieu. Mais ces prédications se prolongent tellement que la fin de la cérémonie est fort retardée, et que le renvoi *(missa)* n'a lieu qu'à la quatrième, voire même à la cinquième heure (1) ».

Enfin, il nous reste à constater que le texte d'Éthérie n'autorise nullement à mettre la fête du quarantième jour au rang des fêtes de la Vierge.

Parmi les homélies grecques qui nous sont conservées pour cette solennité il y en a trois qui datent déjà de la première moitié du cinquième siècle. Les deux dernières nous la montrent même célébrée dans de grandes Églises en dehors de Jérusalem.

Hésychius de Jérusalem († peu après 450) exalte « la fête des Purifications » (καθαρσίων) (2) qu'on ne se tromperait pas en appelant « la fête des fêtes, le sabbat des sabbats, la sainte entre les saintes. Car en ce jour se récapitule tout le mystère de l'incarnation du Christ, se dessine (διαγράφεται) tout celui de l'incarnation du Seigneur, fils unique du Père. En cette fête le Christ

(1) *S. Silviae... peregrinatio*, 25; *loc. cit.*, p. 74. A la quatrième ou cinquième heure, c'est-à-dire à 10 h. ou 11 h. du matin, alors que la réunion a commencé « cum luce ».

(2) Ce qui rappelle le texte sacré, Luc, II, 22 : Καὶ ὅτε ἐπλήσθησαν αἱ ἡμέραι τοῦ καθαρισμοῦ αὐτῶν.

enfant nouveau-né fut exalté et reconnu pour Dieu et il fut présenté dans les bras, comme assis sur un trône, lui, le Créateur de notre nature ». Et plus loin, le même orateur nous suggère à propos de Siméon une antithèse qui sera souvent reprise : « Il portait dans ses bras celui qui tient dans sa main la terre habitée et les déserts, celui qui de sa main mesure les eaux et le ciel et de son poing toute la terre (1) ».

Dans le cycle des homélies de saint Cyrille d'Alexandrie sur saint Luc, qui ont été prononcées après 429, la douzième porte ce titre : « *In occursum Domini Nostri Jesu Christi* (2) ». Le peuple, déclare le saint Père, est venu nombreux. L'église est pleine. Tous les chrétiens se sont assemblés avec joie. La splendeur de la fête du Seigneur se manifeste par l'éclat des lampes (3). Ainsi, à Alexandrie, au temps de Cyrille, comme à Jérusalem, au temps de la noble Éthérie et du prêtre Hesychius, le quarantième jour après la Nativité de Notre-Seigneur se célèbre avec grande solennité. Le premier de ces orateurs nous fait voir dans

(1) MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 93, col. 1471. Cfr O. BARDENHEWER, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. IV, Frib. en Brisg., 1924, pp. 257-261. L'homélie attribuée à saint Augustin que nous lisons au bréviaire, et où se trouvent ces mots : « Simeon senex ferebat Christum infantem, Christus regebat Simeonis senectutem », cette homélie a été placée par les Mauristes parmi les « sermones suppositii » de saint Augustin. MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 39, col. 1998.

(2) MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 77, col. 1039-1050. Cfr O. BARDENHEWER, *op. cit.*, t. IV, pp. 42 et 65.

(3) Ce passage est à citer (col. 1041) : Καὶ ἐπειδὴ πάντες προθύμως συνήλθετε, τῆς φαιδρότητος τῆς δεσποτικῆς ἑορτῆς εἰς τοῦτο συναθροισάσης μετὰ φαιδρῶν τῶν λαμπάδων... Il n'est donc pas tout à fait exact d'écrire comme A. BLUDAU, dans son bel ouvrage, *Die Pilgerreise der Aetheria*, p. 92. Paderborn, 1927 (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* de E. Drerup, H. Grimme et J.-P. Kirsch, t. XV, fasc. 1 et 2) : « Auch das « glänzende Fest zur Ehren des Herrn » auf das hl. Cyrill von Alexandrien († 444) eine Homelie... hielt, das nicht lange nach der Weihnachtsfeste mit Tragen von Lichtern begangen wurde, ist ohne Zweifel das Fest der Darstellung im Tempel ». C'est bien en effet cette fête; mais il n'est pas question dans le texte de lumières portées par les fidèles. L'éclat des lampes atteste simplement la solennité de cette fête, comme d'autres fêtes mentionnées par exemple par Éthérie. Nous ne sommes donc pas de l'avis de P. BATIFFOL, *Études de liturgie et d'arch. chrét.*, p. 199. Paris 1919.

le Christ présenté au Temple le Verbe divin qui se soumet à la Loi, qui veut nous être semblable, qui s'offre pour nous, et qui, de la sorte, opère notre salut. Marie est nommée plus d'une fois par ce grand défenseur de sa maternité divine. Mais la fête est très nettement une fête de Notre-Seigneur seulement.

Toujours dans la première moitié du cinquième siècle, un autre évêque, de Galatie, cette fois, Théodote d'Ancyre († avant 446) prononce une homélie d'un caractère tout différent. D'ami de Nestorius, Théodote est devenu, et il le montre au concile d'Éphèse, l'un de ses adversaires les plus décidés. Dans son *Homilia in Deiparam et Simeonem* (1), il s'attache à démontrer et à exalter la maternité divine. Nous avons donc vraiment ici un sermon, un sermon théologique, sur la Mère de Dieu. La fête est, nous le répétons, consacrée à Jésus, comme elle le sera toujours en Orient. Mais on voit par cet exemple qu'il était facile de réunir à l'occasion du 2 février le culte du Sauveur et celui de sa Mère. D'ailleurs le texte évangélique n'y invite-t-il pas ?

Nous ne pouvons naturellement pas énumérer ici les homélies prononcées aux siècles suivants dans les églises du monde oriental sur le sujet qui nous occupe. Plusieurs d'entre elles sont encore inédites. Celles que nous avons conservées forment déjà un magnifique ensemble. Rappelons simplement, pour la première moitié du VI^e^ siècle, le sermon de Timothée, prêtre de Jérusalem, qui s'applique surtout à célébrer le juste Siméon (2), et, pour le VII^e^, celui de saint Sophrone († 638), patriarche de Jérusalem de 634 à 638, l'un des principaux adversaires du monothélisme, dont les discours se distinguent à la fois par leur richesse théologique et par leur tour oratoire. Cet évêque nous invite par exemple à nous rendre au-devant de Jésus quand le « céleste Bethléémite » fait son entrée dans le Temple. Qui le premier le rencontrera ? Qui Le verra, Lui, son Dieu ? Qui le recevra ? Qui le portera dans ses bras ? Que

(1) MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 77, col. 1389-1412. Cfr BARDENHEWER, *op. cit.*, t. IV, pp. 197-200.

(2) MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 86, 1, col. 237-252.

personne n'ait peur de se presser trop en allant à sa rencontre! Que personne ne boite! Que personne ne s'arrête dans sa course! Ne rougirions-nous pas d'être moins rapides que le vieillard Siméon, et qu'Anne, la vieille femme?

C'est avec l'éclat des cierges, continue le saint patriarche, que nous allons à sa rencontre, afin de manifester l'éclat divin de Celui qui arrive et l'éclat spirituel dont doit briller notre âme quand nous nous portons au-devant de Lui (1).

« Avec l'éclat des cierges ». Il existe donc à Jérusalem, au temps de Sophrone, une procession des Cierges, le 2 février. Pour en découvrir l'origine, il nous faut passer en Occident, nous adresser à la liturgie romaine.

II. *A Rome.*

« *Ordre à suivre pour la Purification de Sainte Marie.*

Ce jour, quand paraît l'aurore, tous les clercs arrivent de chacune des diaconies ou bien des titres, en chantant des litanies ou des antiennes et tous, dans leur groupe respectif, portent des cierges allumés dans leurs mains et ils arrivent à l'église de saint Adrien martyr, et ils y attendent le pape. Celui-ci entre dans la sacristie; il s'y revêt de vêtements noirs et les diacres prennent aussi des planètes (chasubles) noires. Puis tous se présentent devant le pontife qui remet à chacun un cierge. Cela fait, la *scola* commence l'antienne : *Exsurge, Domine, adjuva nos.* Et le verset étant dit, le pontife sort de la sacristie avec les diacres à sa droite et à sa gauche, et le pontife fait signe à la *scola* de chanter le *Gloria.* Puis il monte vers l'autel, s'incline pour l'oraison, jusqu'à ce que la *scola* commence à répéter le verset. Alors, il se lève de l'oraison, salue l'autel et les diacres à ses côtés. Quand l'antienne elle-même est terminée, la *scola* n'entame pas le *Kyrie eleison*; mais le pontife, se tenant devant l'autel, chante : *Dominus vobiscum*, et puis : *Oremus*; et le diacre : *Flectamus genua*, et, après un intervalle : *Levate.* Et le pontife donne l'oraison.

(1) MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 87, 3, col. 3287-3302. Nous n'avons malheureusement pu utiliser que le texte latin, publié dans la patrologie. Le texte grec a été retrouvé et publié par H. Usener dans un *Bonner Universitätsprogramm* pour le 3 août 1889. Cfr BARDENHEWER, *op. cit.*, t. V, pp. 36-41.

Cependant les sept croix sortent, portées par les staurofores, mêlés au peuple. Puis, les prêtres et les sous-diacres, enfin le pontife avec les diacres. Deux cierges allumés sont portés devant lui et un encensoir est porté par le sous-diacre et deux croix précèdent. La *scola* suit le pontife en chantant des antiennes. Quand la *scola* a fini une antienne, le clergé qui précède le pape la répète.

Quand on s'approche de l'*atrium* de l'église de la Sainte Vierge, le pontife donne l'ordre à la *scola* d'entamer la litanie, en répétant trois fois à tour de rôle. Lorsqu'il est entré dans l'église, il se dirige vers la sacristie avec les diacres. Tout le reste du clergé se rend devant l'autel et achève la litanie, comme il est marqué ailleurs. Ensuite la *scola* commence l'antienne de l'introït. Et ce jour-là on ne chante pas le *Gloria in excelsis Deo* (1) ».

Ce long texte, traduit du latin, forme l'un des cinquante *Ordines Romani*. On désigne sous ce nom des guides ou directoires, composés du VIII^e^ au XV^e^ siècle, en vue de l'exécution des principales cérémonies romaines, par le pape, les évêques, etc. Le XX^e^ *Ordo*, transcrit ci-dessus, est un des plus anciens et le manuscrit qui nous l'a conservé, le *Parisinus* (Biblioth. Nation. Lat. 974 fo. 120-121) date du IX^e^ siècle.

Le 2 février, au matin, le clergé de Rome appartenant aux vingt-cinq paroisses ou titres et aux sept diaconies ou quartiers se rendait donc à l'église de Saint-Adrien, au Forum, l'ancienne *Curia Senatus*, dont le pape Honorius I (625-638) avait fait une église. Le souverain pontife s'y rendait également. Il remettait à chacun des clercs un cierge. Puis la *Scola* commençait l'antienne que l'on chante encore à la fin de la distribution des cierges : *Exsurge, Domine, adjuva nos et libera nos propter nomen tuum.* Venait ensuite le ps. XLIII : *Deus auribus nostris audivimus : patres nostri annuntiaverunt nobis.* L'antienne *Exsurge* répétée, le pape chantait l'*Oremus*, le diacre : *Flectamus genua... Levate.* Enfin le pape encore entonnait l'oraison : la *collecta ad Sanctum Adrianum.* Toutes ces formules sont restées en usage aujourd'hui.

(1) Texte dans L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 4^e^ édit. Paris, 1908, pp. 485 et 486. Cfr M. ANDRIEU, *Les Ordines romains du haut moyen âge*, t. I, pp. 13 et 256. Louvain, 1931 *(Spicilegium sacrum Lovaniense)*.

Mais l'oraison : *Exaudi quaesumus*, commençait jadis ainsi : *Erudi quaesumus.*

Alors se formait la procession. Chaque région ou diaconie était précédée de ses enseignes, une croix d'argent fixée à une hampe de bois et sur laquelle étaient trois cierges allumés. Ces croix étaient portées par les *Stauroforoi.* Après les prêtres et les sous-diacres marchait le pape entouré de diacres. On portait devant lui deux cierges et un encensoir, comme on portait jadis devant certains magistrats romains des lumières et un réchaud pour les rallumer si elles s'éteignaient. A l'époque où nous sommes, le *thymiasmaterium* ne sert encore qu'à parfumer. On n'encense personne, pas même le souverain pontife.

Cependant la procession approche de la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Le pape donne signe à la *scola* d'entamer la litanie qui se terminera par le *Kyrie eleison.* Avec ce dernier chant la messe commence. Mais ce jour-là, de même que tout le clergé porte des habits noirs — la couleur liturgique employée alors pour les jours et les cérémonies de pénitence — on omet le *Gloria in excelsis Deo.*

Ainsi le XX^e *Ordo Romanus* nous indique deux rites nouveaux propres au 2 février et que ne signalait pas la *Peregrinatio Silviae :* la distribution des cierges et la procession aux cierges. Arrêtons-nous quelque temps au second.

A vrai dire, une procession existe déjà à Jérusalem, à la fin du IV^e siècle, le quarantième jour après la Naissance du Christ. Mais c'est une procession comme la *Peregrinatio* en mentionne tant d'autres, c'est-à-dire un cortège de fidèles qui se rendent dans une église. Rien absolument ne permet de supposer une procession aux lumières (1).

(1) Elle n'est donc pas à rapprocher de la procession du Dimanche des Rameaux pour laquelle, dit Éthérie, les uns portent « ramos palmarum » et les autres « ramos olivarum ». Celle-ci partait du Mont des Oliviers et descendait vers l'église de l'*Anastasis* (DUCHESNE, *op. cit.*, p. 511). Le texte de l'Évangile pouvait aisément provoquer, surtout à Jérusalem, une procession aux Rameaux. Le cas est fort différent pour une procession aux cierges. L'expression du vieillard Siméon : *Lumen ad revelationem gentium* a dû sans doute contribuer à son origine ou à ses développements, il est difficile de dire dans quelle mesure.

Dans son fameux ouvrage, le *Rationale divinorum officiorum*, le « dernier mot du moyen âge, d'après Guéranger, sur la mystique du culte divin », Guillaume Duranti de Rende († à Rome en 1296) énumère six causes pour lesquelles nous portons des cierges allumés à la procession du 2 février. C'est afin d'imiter les Vierges prudentes, dont Marie est la tête, et de pouvoir entrer en même temps qu'elles avec la lampe ardente de la charité et des bonnes œuvres, dans le temple de la gloire, auprès du divin Époux. C'est encore parce que « la lumière pour la révélation des Gentils » a pour nous, en ce jour, été présentée au Temple. Parmi les autres raisons, nous n'en retiendrons qu'une, de nature plus historique : « C'est afin que la religion chrétienne change en une cérémonie meilleure le rite païen. Car, tous les cinq ans, aux Calendes de février, en l'honneur de Februa, mère de Mars, qu'ils croyaient être le dieu de la guerre, les Romains illuminaient la ville pendant toute la nuit avec des cierges et des flambeaux pour que Mars leur donnât la victoire. Cette fête s'appelait : *A Burbale*. Les Romains, en février, sacrifiaient à Februus, c'est-à-dire à Pluton, et aux autres dieux infernaux, pour les âmes de leurs ancêtres... On raconte que Pluton... pris du désir de la belle Proserpine, l'enleva au début de ce mois et la fit déesse. Cérès, la mère de celle-ci, et ses parents, cherchèrent la jeune fille pendant la nuit, éclairés par des flambeaux, dans les forêts de l'Etna... C'est pourquoi les Romains, en mémoire de ce fait, purifiaient la ville pendant la nuit, en l'entourant de flambeaux allumés. Mais le pape Serge changea en quelque chose de mieux ces coutumes de purification lorsqu'il institua la fête de la Purification de la Sainte Vierge pendant ce mois; il ordonna aussi de faire alors des processions; le peuple tout entier, portant des cierges dans la main, se rend d'une église dans une autre, en mémoire du céleste royaume dans lequel entreront les élus, venus au-devant de l'époux avec les lampes ardentes de leurs bonnes œuvres (1) ».

(1) *Rationale divinorum officiorum*, l. VII, c. VI, 14 et 15; édit. de Lyon, 1584, p. 436-437.

Duranti, à son ordinaire, se contente de reprendre ici, d'une façon plus ou moins littérale, des affirmations d'auteurs plus anciens que lui. Il y en a trois principales : 1) Les païens avaient la coutume de purifier la ville, tous les cinq ans, le 1er février, en l'honneur de Février, mère de Mars. La procession qu'ils faisaient alors autour de la ville, s'appelait l'*A Burbale*, lisez l'*Amburbale*. 2) Ils commémoraient aussi, à la même date, la recherche fiévreuse, en pleine nuit, à la lumière des flambeaux, de Proserpine, enlevée par Pluton ou Februus. 3) Le pape Serge (687-701) remplaça ces usages païens par la fête et la procession du 2 février. La première de ces affirmations remonte au moins jusqu'à l'époque du Vénérable Bède, c'est-à-dire jusqu'en 725 (1). La seconde, beaucoup moins importante pour nous, doit avoir été prise par Duranti à Innocent III (fin du XIIe siècle), qui sans doute l'a copiée à son tour chez un plus ancien auteur (2); enfin la troisième se trouve dans le *Liber Pontificalis*, au pontificat du Pape Serge. Ce dernier passage doit être transcrit ici : « *Constituit autem ut diebus Adnuntiationis Domini, Dormitionis et Nativitatis sanctae Dei genetricis... ac sancti Symeonis, quod Hypapanti Greci appellant, letania exeat a sancto Hadriano et ad sanctam Mariam populus occurrat* (3) ». Que faut-il penser de ces deux affirmations de Duranti ?

Plusieurs auteurs, à la suite du grand Baronius, et, en dernier lieu, J. Toutain (4) ont assigné comme origine à la procession chrétienne du 2 février les lupercales romaines qui se célébraient le 15 de ce mois. Cette opinion est maintenant abandonnée en faveur de l'*Amburbale* ou *Amburbium*. H. Usener, en

(1) *De temporum ratione*, c. 12; MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 90, col. 351. A moins qu'il ne faille admettre une plus grande ancienneté que le début du VIIIe siècle pour deux apocryphes attribués à saint Éloi et à saint Ildefonse et qui contiennent des affirmations du même genre sur l'origine païenne de la procession. Mais cela est bien peu probable. Voir l'excellent article de Dom D. DE BRUYNE, *L'origine des processions de la chandeleur et des rogations, à propos d'un sermon inédit*, dans la *Revue bénédictine*, t. 34, 1922, pp. 14-26.

(2) *Sermo XII in Purif.*; MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 217, col. 510.

(3) *Liber Pontificalis*, édit. L. DUCHESNE, t. I, p. 376.

(4) *Revue de l'histoire des religions*, t. 79, 1919, pp. 1-13.

1899 (1) et Dom D. De Bruyne, en 1922 (2) ont le mieux exposé et défendu la séduisante théorie, qui se réclamait déjà de Prosper Lambertini, le futur Benoît XIV (3). Elle repose, comme le dit Dom De Bruyne, sur une tradition dont l'ancienneté et la valeur n'ont pas été suffisamment remarquées. « Les chrétiens du moyen âge, continue le savant bénédictin, devaient avoir, comme ceux d'aujourd'hui, une répulsion instinctive à admettre une origine païenne de leurs cérémonies. S'ils l'ont admise, malgré tout, ce doit être à cause d'une raison très grave, c'est-à-dire à cause d'un témoignage décisif (4) ».

Outre l'ancienneté du témoignage qui remonte donc au moins au début du VIII^e siècle, il y a sa valeur. Les affirmations chrétiennes multiples semblent provenir de plusieurs sources et l'on doit admettre l'indépendance des plus anciennes d'entre elles : le *De temporum ratione* de Bède, l'homélie du pseudo-Éloi (5) et le sermon de Corbie (6).

Dans un article publié en 1909 dans le premier volume de *Theologie und Glaube*, le savant A. Baumstark (7) rejetait l'origine romaine de la procession aux cierges du 2 février et faisait dériver celle-ci d'Orient, comme la fête elle-même de la Purification. Mais les copieuses « Untersuchungen », publiées par lui à la suite du texte du sacramentaire de Padoue, c'est-à-dire de la plus ancienne forme atteinte jusqu'ici du sacramentaire grégorien (8), contiennent une « rétractation » intéressante.

(1) *Das Weihnachtsfest*, 2^e édit., dans *Religionsgeschichtliche Untersuchungen*, pp. 310-328, 342-347. Bonn, 1911.

(2) *Article cité*, p. 36, n. 1.

(3) *Annotazioni sopra le feste di Nostro Signore e della Beatissima Vergine secondo l'ordine del Calendario romano*, t. I, pp. 485 et suiv. Bologne, 1740, cité par BAUMSTARK, *art. cit.* plus bas note 7, p. 91, n. 1.

(4) *Art. cit.*, pp. 20 et 21.

(5) Pour Bède, voir plus haut, p. 36, n. 1. Pour le pseudo-Éloi, MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 87, col. 602 et VACANDARD, *Les homélies attribuées à saint Éloi*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. 64, 1898, pp. 471 et suiv.

(6) Texte publié par Dom DE BRUYNE, *art. cit.*, pp. 14-16.

(7) *Rom oder Jerusalem ? Eine Revision der Frage nach der Herkunft des Lichtmessfestes*, pp. 89-105.

(8) *Die älteste erreichbare Gestalt des Liber sacramentorum anni circuli der römischen Kirche (Cod. Pad. D 47, fol. 11r-100r)*, édité par le

Pour des arguments trop longs à reproduire ici, le savant auteur admet, au moins comme possible, l'origine romaine de la procession des cierges et sa dépendance vis-à-vis de l'*Amburbale*.

Il est malheureusement bien rare que les auteurs anciens mentionnent cette fête païenne. Une seule fois, sa célébration se trouve notée (pour 271 de notre ère) dans une source païenne, dans la biographie de l'empereur Aurélien (1). Son nom se retrouve encore dans le commentaire de Virgile par Servius (seconde moitié du IVe siècle) avec cette définition : *Amburbale vel Amburbium dicitur sacrificium quod urbem circuit et ambit victima*. Un peu plus tard, un autre grammairien, Macrobe, écrit : « *Lustrari autem eo mense civitatem necesse erat quo statuit* [*Numa*] *ut justa dis manibus solverentur* ». La fête païenne se célébrait tous les cinq ans, au début de février.

La procession des cierges doit remonter à Rome à une très haute antiquité. Elle ne peut avoir été instituée, comme l'affirme le *Liber Pontificalis*, sous le pape Sergius (687-701). Bède, qui écrit en 725, note soigneusement qu'elle est antérieure aux processions des trois autres fêtes de la Vierge (2). Honorius I (625-638) déjà, comme le suppose avec beaucoup de vraisemblance Baumstark, lui assigna pour point de départ l'église Saint-Adrien, l'ancienne *Curia Senatus*, transformée par lui en l'édifice cultuel (3). Le *Codex Paduanus* D. 47, par lequel nous remontons sans doute encore plus haut, a déjà l'*oratio ad collectam*, bien qu'il ne mentionne pas l'église où se formait alors la procession (4). Celle-ci pourrait même avoir existé à

Dr P. K. Mohlberg et suivie de recherches du Prof. Dr A. Baumstark, pp. 153*-156*. Munster i. W., 1927 (*Liturgiegeschichtlichen Quellen*, fasc. 11 et 12).

(1) *Historia Augusta*, *Vita Aurelii*, c. 20, § 3. *Amburbium celebratum*. Nous renvoyons pour ce texte et les suivants à Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, t. I, col. 1816-1817. Stuttgart, 1894. Voir encore Usener, *Das Weihnachtsfest*, pp. 313-320. Cfr aussi G. Wissowa, *Religion und Kultur der Römer*, 2e édit., p. 142. Munich, 1912. Voir plus bas p. 20, n. 2.

(2) *De temporum ratione*, c. XII; Migne, *Patrol. Lat.*, t. 90, col. 351. Cfr De Bruyne, *art. cité*, p. 24.

(3) Dans l'ouvrage cité p. 15, note 8, p. 155*.

(4) *Ibidem*, p. 10. Cfr p. XXXIV.

Rome avant la fête de la Purification. Elle se distingue en effet des autres processions de la Vierge par son caractère très net de pénitence, qui cadre mal avec une solennité comme celle du 2 février. Aujourd'hui encore le célébrant se sert pour la procession (et pour la bénédiction) de la chappe violette, couleur qui a remplacé le noir de jadis. Bien plus la procession des cierges se fait le 2 février, même lorsque la fête de la Purification, par exemple à cause de son occurrence avec la Septuagésime, est transférée à un autre jour.

Ne pourrait-on pas trouver plus haut encore un indice de la procession aux cierges, à Rome ? Sans aucun doute. Cependant il s'agit ici non pas d'un fait démontré, mais d'une conjecture, d'ailleurs très plausible parce qu'elle trouve un appui dans les textes.

Cyrille de Scythopolis († peu après 557) (1), que Krumbacher appelle « l'hagiographe le plus remarquable du VI^e^ siècle », écrivant la vie de saint Théodose († 529), y rapporte qu'une noble matrone romaine, nommée Vicellia ou Vecilia, qui avait fondé une église en l'honneur de la Vierge non loin de Jérusalem, à Palaion Kathisma, fut une des premières à introduire la coutume de célébrer le souvenir de la Présentation du Seigneur au Temple avec des cierges allumés. Voici ce texte : αὕτη δὲ τότε ἡ μακαρία Ἱκελία πᾶσαν εὐσεβείας ὁδὸν ἐξασκήσασα κατέδειξεν ἐν πρώτοις μετὰ κηρίων γίνεσθαι τὴν ὑπαπάντησιν τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Θεοῦ (2).

Le fait se rapporte à la fin du gouvernement de l'empereur Marcien (450-457). Aussi le savant Usener a-t-il pu écrire : « Comme Romaine, cette dame gardait un souvenir profond de l'éclat de la cérémonie aux lumières. Dans sa propre église, elle pouvait introduire la coutume de son pays, sans se préoccuper de la liturgie de l'Église patriarcale (de Jérusalem) (3). D'ailleurs,

(1) O. BARDENHEWER, *op. cit.*, t. V, pp. 124-131.

(2) *Der hl. Theodosios. Schriften des Theodors und Kyrillos*, édit. H. USENER, p. 106. Leipzig, 1890.

(3) *Das Weihnachtsfest*, pp. 344-346. Il s'agit ici, nous l'avons dit plus haut, d'une hypothèse. En voici les éléments établis par les textes : la procession du début de février est très ancienne dans l'Église de Rome; **Vicelia est romaine; elle introduisit à Jérusalem la cérémonie des cierges.**

l'Église patriarcale et d'autres Églises orientales ne tardèrent pas à adopter à leur tour la procession aux cierges.

Les rites et formules que nous trouvons dans notre missel actuel et dont nous n'avons pas encore parlé, à savoir les oraisons qui précèdent la bénédiction : *Domine sancte... qui omnia ex nihilo creasti...; Omnipotens... qui hodierna die...; Domine Jesu Christe, lux vera...; Omnipotens... qui per Moysem...: Domine Jesu Christe qui hodierna die...;* la bénédiction elle-même et le chant du *Nunc dimittis* ne se sont introduits qu'aux Xe, XIe et XIIe siècles. Mais l'une des antiennes de la procession, l'*Adorna thalamum*, est prise à la lettre au recueil des Ménées grecs, c'est-à-dire au propre des saints de l'Église byzantine, divisé en douze volumes, un par mois. Elle a pour auteur saint Cosmas de Jérusalem ou de Maiouma, qui fut, avec saint Jean Damascène, le plus brillant représentant de la poésie ecclésiastique, en Orient, au VIIIe siècle (1). Nous nous trouvons ainsi ramenés à notre point de départ, à l'Église de Jérusalem.

Il reste encore sur le sujet liturgique abordé dans cet article bien des points d'interrogation. En particulier sur les origines de la procession du 2 février.

Fut-elle dès ses débuts une procession aux lumières? Influencés par les cérémonies de leur temps, les auteurs chrétiens qui nous parlent de l'*Amburbium*, n'y ont-ils pas donné aux flambeaux une place indue (2)? La procession chrétienne n'est-elle pas devenue une procession aux lumières à la suite de

(1) BAUMSTARK, *Rom oder Jerusalem*, p. 103. EISENHOFER, *Handbuch der Liturgie*, t. II, p. 585. Frib. en Brisgau, 1932, et surtout l'art. sur Cosmas de Maiouma, par A. CHAPPET, dans le t. III, 2, col. 2993, du *Dict. d'archéol. et de liturgie.* Cfr MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 98, col. 521-522 (X).

(2) Dans la *Neue Bearbeitung* de la *Realenzyclopädie* de PAULY-WISSOWA-KROLL, t. XIII, 1927, col. 2034, nous lisons ceci : « Der Stadt in engeren Sinne galt das auf der Anfang Februar konzipierte Staatsfest des Amburbium bei dem, ausser der Herumführung der Opfertiere, angeblich Rundprozessionen mit Facheln üblich waren ». Qu'on fasse attention au mot : *angeblich.*

l'établissement de la fête du 2 février et de l'explication symbolique du texte : *Lumen ad revelationem gentium*? C'est bien possible. Pour notre part nous pensons toutefois que la procession chrétienne de Rome, dérivée de l'*Amburbium*, existait dès avant 450; qu'elle était dès lors une procession aux lumières; et que son usage s'introduisit à Jérusalem par l'initiative de la matrone Vicelia.

Quoiqu'il en soit, nous avons l'assurance que la fête du quarantième jour après la Nativité de Notre-Seigneur se célébrait à Jérusalem dès la fin du IVe siècle; que cette solennité, venue d'Orient, s'introduisit à Rome au VIe siècle (1); qu'une procession aux cierges était jointe à la fête du 2 février, à Rome, au VIe siècle, et à Jérusalem, au Ve.

La liturgie de ce jour manifeste donc clairement la collaboration des deux Églises dans le culte chrétien.

Comme pour tant d'autres fêtes, nous connaissons surtout pour celle-ci, nous, Occidentaux, l'apport occidental. Mais l'apport oriental y est considérable. Il ne se limite pas à l'existence de la fête et à telle pièce, comme l'*Adorna thalamum*. La Purification de la Sainte Vierge garde encore aujourd'hui dans le formulaire de la messe et de l'office l'aspect d'une fête de Notre-Seigneur que lui a donné l'Orient. Ni l'introït, ni la collecte, ni l'épître, ni le graduel, ni la secrète, ni la communion ne nomment la Sainte Vierge. L'invitatoire, les répons, les antiennes, qui nous expriment le mieux le caractère spécial de nos fêtes, célèbrent toujours, comme la plupart des pièces propres de la messe, l'entrée du Seigneur, du *Dominator Dominus*,

(1) Car elle est mentionnée dans la plus ancienne forme du grégorien (VIe siècle) (voir p. 15, n. 8) et dans le gélasien (édit. H. A. WILSON, p. 165. Oxford, 1894), dont le texte (de la première recension, *Codex reginae* 316) remonte au moins à cette époque. Il est manifeste, d'autre part, qu'au VIe siècle, le nom de Purification de la Vierge n'est pas encore fixé. On le rencontre dans le *Codex reginae* 316; mais le gélasien d'Angoulême a, le 2 février : *S. Symeoni* (p. 12, Angoulême, 1919); le plus ancien grégorien et le grégorien d'Hadrien : *ypapanti* (K. MOHLBERG et A. BAUMSTARK, *Die älteste...*, p. 10. *The Gregorian Sacramentary*, édit. H. A. WILSON, p. 22. Londres, 1915).

dans son temple. Ce n'est que dans la postcommunion que l'Église nous fait recourir à l'intercession de la Vierge (1) et dans l'offertoire qu'elle nous rappelle la grâce répandue sur ses lèvres et la bénédiction éternelle dont Dieu l'a gratifiée. Enfin les psaumes de l'office sont ceux des fêtes de la Vierge (2).

Le martyrologe romain fait donc bien d'associer, à cette date du 2 février, les deux anciennes Églises, celle d'Occident et celle d'Orient. *Purificatio B. M. V. quae apud Graecos Hypapante Domini appellatur.*

É. DE MOREAU, S. I.

(1) Les trois oraisons actuelles de la fête se trouvent dans le grégorien.

(2) Voir EISENHOFER, *Handbuch*, t. I, pp. 582-583. On comprend dès lors la difficulté qu'il y a à répondre à la question suivante : La Purification est-elle bien, comme on le dit, la plus ancienne des fêtes de la Vierge? Certainement oui, en un sens : le quarantième jour après la naissance de Notre-Seigneur fut consacré à rappeler la mémoire des événements racontés par LUC, II, 21-39, avant que ne se célébrassent les fêtes de l'Annonciation, de la Nativité de la Vierge et même de la Dormition. Mais comme fête propre à Marie, celle du 15 août, quels qu'aient été son titre et sa date primitifs, semble bien remonter le plus haut. Voir NICÉPHORE CALLISTE, dans son *Histoire ecclés.*, l. XVII, c. 28; MIGNE, *Patrol. graeca*, t. 147, col. 291-292. Cfr K. KELLNER, *Heortologie*, p. 173. Fribourg en Brisg., 1906; F. G. HOLWECK, *Fasti Mariani*, pp. 170-172. Fribourg en Brisg., 1892; L. EISENHOFER, *Handbuch*, t. II, p. 595. Il ne faut cependant pas admettre, sans vérification minutieuse de leurs sources, ce que disent ces auteurs, même le dernier. Voir encore *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. VI, col. 935 (*Marienfeste*) Fribourg en Brisg., 1934.